

Metz, le 3 septembre 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Astride ERMAN
Tél : 03 87 34 33 27 – 06 71 51 60 28
E-mail : astride.erman@moselle.gouv.fr

Madame le Maire
9 rue de l'Église
57140 Saulny

OBJET : Renaturation du ruisseau de Saulny-Woippy et des ses affluents - PAC n°1 - Porter à connaissance dossier loi sur l'eau – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2025-00462

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Madame le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception en date du 17 juillet 2025 du dossier de «porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement concernant le dossier loi sur l'eau de renaturation du ruisseau de Saulny-Woippy et de ses affluents sur votre commune.

Le projet prévoit :

- modification de l'opération 5.01 au niveau du ruisseau de Bonne Fontaine sur la commune de Plappeville
- la consolidation d'une berge au 1 rue de Vigneulles sur la commune de Saulny
- des travaux au sein de l'APPB "écrevisses à pieds blancs" sur la commune de Saulny (arrêté 2025-DDT/SABE/NPN n°29)

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à Monsieur le Président de Metz Métropole valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH